



LETTRE DES AMIS n° 192

ISSN 0299-8890

11, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE

Tél. le jeudi matin 05.62.26.85.72
e.mail c.humbert@wanadoo.fr
Site Internet perso.wanadoo.fr/christian.humbert/aahg

Tél. Archives départementales 05.34.31.19.70
Fax " " 05.34.31.19.71
Site Internet www.archives.cg31.fr
e.mail ad31@ifrance.com

• RENDEZ-VOUS

Date	Heure et Lieu	Type et Intervenant
Samedi 16 mars 2002	09h30 à 17h30 Archives municipales	Journée du XX ^e anniversaire des Amis des Archives
Mardi 16 avril 2002	17 h 30 Archives départementales	Cours de paléographie par Mme Annie Charnay destiné aux lecteurs débutants.
Samedi 20 avril 2002	9 h 30 Archives départementales	Atelier de paléographie Animé par Paul Negro destiné aux lecteurs débutants.
Samedi 27 avril 2002	08h00 Archives départementales	Excursion en Lomagne
18/19/20 mai 2002	-	Voyage en Espagne

* INFORMATIONS

Les contraintes de l'édition ne nous ont pas permis d'annoncer les animations que le Musée Paul Dupuy a programmées autour de l'exposition « **le temps du caravagisme** » dont nous avons reçu l'annonce après le dépôt de notre « *Lettre* » chez l'imprimeur.

Il vous sera encore possible d'assister, au mois de mars à :

- la **conférence-musicale** du 14 mars à 18h00 salle du sénéchal sur le thème de la musique en Languedoc au XVI-XVIIe siècles sous la direction de Philippe Canguilhem, musicologue à l'UTM. (tarif conférence 2,30 €) ;
- une des **visites générales** de l'exposition par Jean Penent, commissaire de l'exposition et conservateur du musée Paul-Dupuy à 12h30 les jeudi 7 et 14 mars (tarif visite 4,60 €).

Rappelons également que jusqu'au 17 mars prochain vous pouvez visiter l'exposition « **Toulouse Lautrec, Visages-Spectacles** » au Musée des Beaux Arts, château de Foucaud à Gaillac, tous les jours sauf les lundis et mardis de 10h à 12h et de 14h à 18h, qui présente une centaine d'œuvres du peintre albigeois rarement exposées, à l'occasion du centenaire de sa mort.

Enfin nos amis de la Société Toulousaine d'Études Médiévales annoncent une conférence le jeudi 14 mars à 20h30, également salle du sénéchal, sur « *Isabelle la Catholique* » par Chantal Vinyolas, conférencière en ethnographie euro-méditerranéenne (entrée 3,5 €).

* LES TRAVAUX DES AMIS

Notre ami Jacques Sicart vient de publier dans le cadre de l'Académie Toulousaine d'Histoire et d'Arts Militaires une très intéressante plaquette intitulée « *le Général Baille* », qui retrace la vie de ce natif de Fronton qui alla trouver la mort durant la campagne d'Allemagne de 1813. L'ouvrage est en vente au prix de 5 € dans les librairies des 46 et 52 rue du Taur à Toulouse.

* AVIS DE RECHERCHE n° 220

Un de nos correspondants nous fait la demande suivante :

« Préparant actuellement un livre sur la sorcellerie dans le Sud-Ouest, je serais heureux d'obtenir quelques détails sur les deux affaires suivantes :

- les Manichéens et sorciers brûlés au début du XI^e siècle ;
- les 63 hommes et femmes accusés d'hérésie et de sorcellerie en 1535 après avoir avoué qu'ils adoraient le diable et se rendaient au sabbat.

Si vous avez des informations sur ces événements, ils seront les bienvenus afin que nous puissions lui répondre.

* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 217

Notre ami Roger Bédrune nous propose la communication suivante :

Aucune explication avec le mot *merchief*, mais une piste qui paraît valable avec *meschief* ou *mechief*.

Le nom *chief* dérive du latin *caput* (la tête), après avoir pris successivement les formes suivantes : *capum*, latin populaire (attesté au début du VIIe s.), *chieef* (vers 881), puis *chief*, et enfin chef.

Le préfixe *mé-*, *més-*, *mes-* est issu de la particule *missi*, d'origine francisque (langue des anciens Francs). Il sert à construire les formes négatives ou péjoratives de nombreux verbes, avec le sens de mal, mauvais (ex. : méplaire, mésaise, méfait, méfier, etc.).

L'association de ces composants a donné *méchef* (apparu vers 1165), qui a longtemps signifié « malheur, événement fâcheux ».

Par cas de merchief signifierait donc « **par malheur** ».

Source : le Robert – Dictionnaire Historique de la Langue Française

* AU SUJET DE L'AVIS DE RECHERCHE n° 218

Notre Amie Geneviève Moulin nous donne quelques détails « denteliers » :

9 - **Bigette** : je pense qu'il s'agit de Bizette, petite dentelle étroite faite aux fuseaux, en fil de lin, couleur de pain bis d'où son nom. Elle a été faite aussi en soie grège.

13 - **Blonde** : Dentelle de soie grège, ou soie brute.

Cette dentelle, faite aux fuseaux, a d'abord été la spécialité de la ville de Caen, puis la Blonde s'est faite un peu partout ; en Espagne, souvent en soie noire utilisée pour les mantilles. Imitée aussi par l'industrie dentellière mécanique.

Enfin la **cannetille** : trait ou lame métallique enroulée en spirale formant petit ressort (Soieries en Sacristie de Christine Aribaud), peut être d'or ou d'argent, brillante, mat ou frisée. Se découpe en petits morceaux selon les travaux à réaliser et la brodeuse l'applique, une main sous le métier, l'autre dessus, en faisant ressortir une aiguillée qui enfle comme des perles cette cannetille et repique l'aiguille dans l'étoffe, laissant le brin en surface (Métiers et broderies d'art, n° 45-46, Avril-Juin 1992).

Une de nos Amies nous a fait parvenir un extrait d'un Dictionnaire des Métiers édité par les Presses Universitaires de France (sans date) selon lequel la cannetilleuse enfilait des perles ou des **cannetilles** sur les armatures des couronnes mortuaires, nous sommes loin de la dentelle... Le même dictionnaire indique qu'un **dépeceur de voiture** est l'ouvrier, qui, dans un atelier de carrosserie est chargé d'enlever les garnitures des voitures nécessitant une réfection de leur carrosserie.

Enfin, notre Ami Gaston Commenge nous a fait parvenir les précisions suivantes :

Le mot **cannetille** vient de l'espagnol *cañutillo* (en italien *cannetiglia*) fil d'or ou d'argent enroulé autour d'un fil métallique par le moyen d'un rouet et employé en broderie et décoration (dictionnaire Bescherelle aîné – 1855).

D'après l'encyclopédie Larousse en 16 volumes, le fabricant de cannetille employait une technique d'orfèvrerie consistant à entrelacer des fils d'or ou d'argent en gros filigranes. Cette technique, appliquée d'abord en Angleterre, passa en France sous la Restauration où elle fut très utilisée pour le sertissage de pierres fines sur les parures. « Le dictionnaire de la langue Castellane » par Miguel de Toro y Gomez (1905) confirme la définition du mot *cañutillo*.

Composé : verbe cannetiller, garnir de cannetille.

Le métier de **dépeceur de voitures** a été remplacé, de nos jours, par la profession de récupérateur démolisseur de voitures. A l'époque, dans ce métier, on démontait les roues usagées en bois à rayon, cerclées de fer, pour les châtrer, les remettre en état et les revendre montées éventuellement sur des essieux récupérés.

Marchand d'écailles « d'allettes ». Là il faut m'excuser pour une orthographe déficiente ! Il convient de lire « ablettes ». Les écailles de l'ablette, poisson d'eau douce bien connu des pêcheurs, étaient utilisées pour la décoration et ornements divers en raison de leurs reflets irisés et de leur éclat particulier.

J'ajouterais à cette liste des métiers, curieusement patentés, et dont l'originalité pourrait faire douter de leur existence passée, deux métiers « patentés en 7^{ème} classe » :

- le dentiste non pourvu de diplôme !!
- le ferreur de lacets !

Nous avons dit bizarre ! et pourtant c'est authentique.

* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 219

Il s'agit vraisemblablement de la quarte trébellianique. Jean Taurines en qualité de fidéi commissaire pourrait prétendre au quart de l'héritage - le droit de quarte trébellianique - ce dont le prive par expès la clause du testament.

C'est encore Gaston Commenge qui nous donne les détails suivants :

Il s'agit, en réalité, d'un legs « à titre universel », c'est à dire, par lequel on lègue seulement une quote-part des biens, ici l'usufruit ; par contre le « legs universel » implique la dévolution totale des biens (nue-propriété et usufruit).

Le notaire en question ne fait donc à son beau-fils Jean Taurines qu'un legs provisoire d'usufruit ; la nue-propriété de ses biens (droit de carte) reviendra donc naturellement à son fils même mineur, tandis que leur gestion sera confiée à Jean Taurines qui bénéficiera des revenus (usufruit) à charge pour lui d'entretenir les biens et d'exercer une tutelle paternelle sur ses enfants, et en particulier sur son fils, tant qu'il ne sera pas émancipé.

A l'extinction de l'usufruit dans les conditions énoncées, le légataire « provisoire » Jean Taurines se dessaisit de l'usufruit au profit du fils qui entrera, ipso facto, en pleine possession des biens (nue-propriété déjà acquise et usufruit).

Ainsi, le « droit de carte » dont il est question, et dont le beau fils est expressément exclu, représente le « droit réel » attaché à la nue-propriété ! Le mot « carte » ne figure pas dans un livre de droit légal et coutumier datant de 1655 que je possède, au chapitre « testament ». Il se peut qu'il s'agisse d'une expression purement locale, car tout est possible à cette époque des « us et coutumes ».

Peut-être pourrait-on se risquer à imaginer que le donataire usufruitier, exclu du « droit de carte », ne saurait « jouer » avec le bien, c'est à dire en disposer même partiellement.

On peut remarquer dans le texte, la déficience de la ponctuation, commune à cette époque et source d'ambiguïtés, les prénoms identiques de père en fils, à l'origine d'erreurs dans la généalogie et les successions, le rôle effacé de la fille du notaire, qui apparaît déshéritée.

* RÉPONSE À UNE QUESTION ORALE

Lors de la visite de la fondation Bemberg, ce samedi 23 février 2002, nous avons pu admirer quelques tableaux représentant la vie vénitienne, notamment un couple dont la femme tenait un éventail en main. Pourquoi le terme espagnol d'« *abanico* » nous est-il venu à ce moment et pourquoi nous sommes-nous posé la question de l'étymologie de ce mot ? Peu importe ! Voici ce que dit le dictionnaire la Real Academia à ce sujet :

Abanico vient du verbe *abanar* (qui lui même veut dire faire de l'air avec... un abanico), qui vient du latin *evannare* pour *evannère*. Félix Gaffiot nous donne alors pour ce verbe le sens de *vanner* : nettoyer le blé à l'aide du van.

A noter que le terme français *éventail* vient quant à lui tout bêtement, à travers *éventer*, du mot *vent*, du latin *ventus*.

* LE GRAND PRIEURÉ DE TOULOUSE

Suite de la publication des interventions qui ont été faites lors de notre atelier d'Initiation à la Recherche du samedi 8 décembre dernier, voici, dans le désordre, l'introduction de Christian Humbert

Yerouchalaïm en hébreu, Jérusalem en latin, l'Ourousalim des amorrhéens n'avait rien qui la prédestinait à devenir la ville trois fois sainte d'aujourd'hui¹.

Même si l'étymologie ambiguë de son nom permet trois interprétations : « Que Salim pourvoit », « Salim a fondé », où Salim est le nom divin amorrhéen, ou « fondation de la Paix », que j'aurais tendance à préférer aujourd'hui. Même si c'est sur elle que régnait Melchisedec lorsqu'Abraham le rencontra², même si Adoni-Cedeq, un autre de ses rois, combatit Josué et les israélites lorsqu'ils entrèrent en terre promise³.

Il a fallu attendre que David devienne roi d'Israël et décide d'en faire sa capitale pour que de simple cité des Jébuséens, Jérusalem prenne de l'importance. Il a fallu attendre le règne de Salomon et la construction du premier temple pour qu'elle devienne ville sainte des fils de Jacob et qu'elle rentre réellement dans l'Histoire.

Je ne retracerai pas ici cette Histoire, faisant un bond de quelques 2000 ans pour arriver au début du XI^e siècle de notre ère.

Que nous dit Guillaume, évêque de Tyr, qui écrit son « Histoire des Croisades » vers 1169 ?

Il nous représente l'état de Jérusalem au début du X^e siècle comme une ville où « *les Grecs et les Latins (qui) venaient par dévotion visiter les saints lieux* » encourageaient mille dangers : « *Après avoir échappé à mille chances de mort et traversé des contrées ennemies, ceux qui se présentaient aux portes de la ville ne pouvaient y pénétrer s'ils ne payaient aux préposés une pièce d'or, exigée à titre de tribut* », mais peu avaient réussi à sauver du voyage l'argent nécessaire à leur entrée, d'où un rassemblement de milliers de pauvres hères aux environs de la ville. Une charge énorme pour les habitants chrétiens de Jérusalem qui devaient nourrir les vivants et enterrer les morts. Encore leurs maux n'étaient-ils pas terminés lorsqu'ils arrivaient à rentrer dans la ville où les incroyants les guettaient pour être « *frappés, souffletés, conspués ou même enfin assassinés ou étouffés en secret* ».

Pour aider ces pèlerins démunis de tout, Guillaume nous explique qu' « *Il y avait dans la ville le monastère des Amalfitains, surnommé aujourd'hui encore monastère de Sainte Marie Latine, et à côté un hôpital où se trouvait un petit oratoire, fondé en l'honneur du bienheureux Jean Eleymon, patriarche d'Alexandrie, et confié aux soins de l'abbé du monastère* ». Ainsi donc, à ses débuts l'Hôpital de Saint-Jean n'était qu'une dépendance du monastère amalfitain. Disons deux dépendances car il semble qu'en 1042, un autre établissement, consacré à Sainte Madeleine, recevait les femmes. Ils ne subsistèrent qu'en payant un fort tribut aux Turcs seldjocides entre les mains desquels Jérusalem était tombée en 1065.

Dois-je rappeler ici la première Croisade qui dut tant à Raymond de Saint-Gilles, Raymond IV de Toulouse ? Le 14 juillet 1099, Jérusalem tombait aux mains des croisés. Un certain Gérard, qui aurait été de Martigues, dirigeait l'hôpital. On peut présumer que lui et les siens eurent fort à faire durant ces temps de guerre.

Godefroi de Bouillon, élu roi de Jérusalem, titre qu'il refusa préférant prendre celui d'avoué du Saint-Sépulcre, créa, après la bataille d'Ascalon où il vainquit le vizir du

¹ N'oublion pas que c'est également l'*Al-Qods* des musulmans.

² Gn 14.18

³ Jos 10.1 et 3

calife d'Égypte, un chapitre composé de 20 moines réguliers dans l'église du Saint-Sépulcre. Dans le même temps, quelques gentilshommes renoncèrent à leur patrie et s'associèrent aux Hospitaliers.

Après avoir mis un peu d'ordre dans son royaume, Godefroi mourut le 18 juillet 1100 et fut remplacé par son frère Beaudouin, comte d'Edesse. Ce dernier eut fort à faire pour asseoir la domination des francs dans la région, il conquiert durant son cours règne les villes de Tripoli, de Ptolémaïs (Saint-Jean d'Acre), de Sidon, de Beyrouth et il allait entreprendre le siège de Tyr lorsque la dysenterie le mit au tombeau en 1118.

Durant ce temps, Gérard, entraîné par un désir de perfection, proposa à ses confrères et aux sœurs hospitalières de prendre un habit régulier. Ils optèrent pour une simple robe noire sur laquelle était attaché, du côté gauche, une croix blanche à huit pointes. Le patriarche de Jérusalem reçut leurs vœux solennels de pauvreté, obéissance et chasteté et l'Ordre fut reconnu et consacré le 15 février 1113 par le pape Pascal II.

L'idée de moines soldats était dans l'air, comme nous l'explique, une fois encore, Guillaume de Tyr : « *Dans le cours de la même année (il s'agit de l'an 1118) quelques nobles chevaliers, hommes dévoués à Dieu et animés de sentiments religieux, se consacrèrent au service du Christ, et firent profession, dans les mains du patriarche, de vivre à jamais ainsi que des chanoines réguliers, dans la chasteté, l'obéissance et la pauvreté. Les premiers et les plus distingués d'entre eux furent deux hommes vénérables, Hugues de Payns et Geoffroy de Saint-Aldemar. Comme ils n'avaient ni église, ni résidence fixe, le roi leur concéda, pour un certain temps, un logement dans le palais qui est situé auprès du temple du Seigneur, du côté du midi* ». On ne peut donc pas étudier l'Hôpital sans jeter un regard vers l'Ordre rival des Templiers qui devait lui céder la place suite aux événements bien connus de 1360. D'autant qu'il y a beaucoup plus de publications sur le temple et ses secrets supposés que sur l'Hôpital ; que ce soit dans le monde de l'édition traditionnelle ou dans celui de l'édition électronique.

Il faut reconnaître que les Templiers ont eu mauvaise presse dès le début puisque, à peine cinquante ans après leur fondation, notre journaliste de service, Guillaume de Tyr pouvait écrire : « *Leurs affaires ont prospéré si bien qu'ils ont en ce moment dans leurs couvent trois cent chevaliers plus ou moins, tous revêtus de manteaux blancs, sans compter les frères servans, dont le nombre est presque infini. On dit qu'ils ont d'immenses propriétés tant au delà qu'en deçà des mers (...) en sorte que leurs richesses sont, à ce qu'on assure, égales à celle des rois* » et plus loin « *Ils se sont longtemps maintenus convenablement dans l'objet de leur institution, et on accompli les lois de leur première profession ; mais oubliant ensuite leur devoir d'humilité (...) ils se sont soustraits à l'autorité du seigneur patriarche de Jérusalem (...). Ils se sont ainsi rendus extrêmement incommodes aux églises de Dieu, en leur enlevant les dîmes et les premiers fruits de la terre, et les troublant injustement dans leurs possessions* ».

Ils ont pourtant laissé de nombreuses traces sur leur chemin, à tel point que la moindre ruine de moulin provençal du XIX^e siècle se voit donner le nom de « Tour des Templiers », où que la région natale de Hugues de Payn, près de Troies a donné naissance à un « Parc Régional de la Forêt d'Orient » où un village du nom de la Loge aux chèvres, donnerait quelques raisons à certains occultistes qui voient dans la franc-maçonnerie la continuation de l'Ordre, de croire, à tort, qu'ils sont dans le vrai.

Les Templiers sont morts et avec eux l'Ordre, seules demeurent des légendes tenaces.

Revenons aux Hospitaliers de Saint-Jean. L'Ordre s'organisa en trois catégories de membres :

- les frères hospitaliers, chargés des soins des malades ;
- les chapelains, chargés des soins des âmes ;

- les chevaliers nobles, chargés uniquement de combattre et parmi lesquels s'organisait à son tour la hiérarchie :
 - Chevaliers ;
 - Commandeur ;
 - Bailli ;
 - Grand-Maître.

Destinés à être les protecteurs des chrétiens en terre d'Islam, les Hospitaliers essaimèrent cependant dans l'Europe entière, et se répartirent en huit langues :

- Trois pour la France actuelle :
 - La langue de France ;
 - La langue d'Auvergne ;
 - La langue de Provence.
- Une pour l'Angleterre, l'Ecosse et le Pays de Galle : la langue d'Angleterre.
- Deux pour l'Espagne et le Portugal :
 - La langue d'Aragon ;
 - La langue de Castille.
- Deux langues s'y ajoutaient :
 - La langue d'Allemagne ;
 - La langue d'Italie.

Ces langues étaient à leur tour divisées en prieurés tel celui de Toulouse, qui rassemblait les commanderies.

Les Hospitaliers restèrent en Terre-Sainte durant la période des croisades, participant aux combats aux côtés des croisés et des Templiers, même si parfois des accrochages plus ou moins sérieux eurent lieu entre les deux Ordres. La dernière croisade, entreprise par le roi Louis IX et qui devait lui être fatale puisqu'il mourut le 25 août 1270 à Tunis sans avoir pu entamer sa marche vers l'Égypte, fut un échec. Elle permit au sultan Al-Ashraf de se reprendre et de pouvoir, le 5 avril 1291, assiéger Saint-Jean d'Acre où s'étaient réfugiés les derniers défenseurs des lieux saints. Le 15 mai, la ville tombait et les francs furent obligés de se réfugier à Chypre, le royaume de Guy de Lusignan.

Passons rapidement sur cette période, disons cependant un mot d'une expédition tartaro-hospitalo-templière en 1299, qui aurait pu être le début d'une nouvelle reconquête, mais qui tourna court. Le bourg de Limisso, où les deux Ordres s'étaient installés sur Chypre était un séjour peu propice à l'expansion que les moines chevaliers envisageaient. C'est alors que les deux frères ennemis se séparèrent : les templiers retournèrent en Europe alors que les Hospitaliers décidaient de conquérir l'île de Rhodes, pourtant possédée de Byzance ! Ils y arrivèrent en novembre 1306, mais ce n'est que le 15 août 1309 que leur installation fut officielle et définitive.

La disparition, dans les conditions que l'on connaît, de leurs alter-ego Templiers, et surtout l'héritage qu'ils font à ce moment, au grand dam de Philippe le Bel, de tous les biens de ces derniers leur donne une importance fondamentale tant en Méditerranée que sur le continent. Les chevaliers de Rhodes allaient longtemps faire parler d'eux ! Jusqu'en 1520, au moins, puisqu'après avoir résisté avec succès au siège que les turcs avaient mené au printemps 1480, l'île devait succomber et tomber aux mains de Soliman le Magnifique le 10 décembre 1522.

Nos chevaliers restèrent huit ans sans « siège social ». Il fallut attendre le 4 mars 1530 pour que Charles Quint leur donne l'île de Malte, non sans l'arrière pensée qu'il installait là la meilleure marine militaire que l'on pouvait trouver en Méditerranée... C'est depuis lors que l'on a quelque peu oublié les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem pour ne connaître que les Chevaliers de Malte.

Devenus chevaliers-corsaires, et après avoir une fois encore résisté aux turcs lors du « grand siège » de 1565, nos moines soldats auront un rôle important dans la défense du monde occidental contre l'invasion turque. Rôle qu'ils conservèrent longtemps.

La Révolution française allait affaiblir l'Ordre, notamment par l'abolition des privilèges qui faisaient vivre les diverses commanderies.

Le coup fatal fut donné par Bonaparte qui, le 9 juin 1798, en route vers l'Égypte où le Directoire l'avait envoyé en espérant qu'il y reste, commença un ultime et fatal siège de Malte.

Ceci mit fin à l'Ordre qui resurgit plus tard sous la forme uniquement hospitalière qu'on lui connaît.

Malte ne resta pas longtemps française puisque le 5 septembre 1800 les défenseurs français de l'île capitulaient à leur tour devant les Anglais et leurs alliés.

Mais ceci est une autre histoire...

C. HUMBERT

* COMPLÉMENTS AUX COURS DE PALÉOGRAPHIE

Rappelons que les documents suivants peuvent être consultés, entre autres, aux Archives Départementales de la Haute-Garonne :

- in 8° 3972 Lire le français d'hier, manuel de paléographie moderne, XV^e-XVII^e, Paris ;
- in 4° 1043 Déchiffrer les écritures effacées, Paris ed. du CNRS, 1990 ;
- in 8° Annie Charnay, Paroles de voleurs, gens de sac et de corde en pays toulousain début XIX^e

Pour ceux qui s'intéressent à l'Histoire de l'écriture, signalons la parution justement d'une « *Histoire de l'écriture* » sous la direction d'Anne-Marie Christin, professeur à Paris 7, éditée par Flammarion.

* 54^{ème} CONGRÈS RÉGIONAL DE LA FÉDÉRATION HISTORIQUE DE MIDI-PYRÉNÉES

La Fédération Historique de Midi-Pyrénées, à laquelle adhère notre Association, organise conjointement avec la Société des Lettres et Arts de l'Aveyron, son 54^{ème} congrès régional à Millau, les 21, 22 et 23 juin 2002 sur le thème : « *Rouergue, Carrefour d'Histoire et de Nature* ». Les sous-thèmes seront :

- Archéologie régionale ;
- Territoires, architectures, sociétés du Moyen Âge aux Temps modernes ;
- Conflits religieux, luttes politiques et tolérance (du XV^e s. à nos jours) ;
- Travail, création intellectuelle et matérielle, littératures, patrimoines ;
- Milieux naturels et environnement.

Le programme définitif est à demander à la Fédération au 11 boulevard Griffoul-Dorval, 31400-TOULOUSE.

SORTIE DE PRINTEMPS
EN LOMAGNE

Samedi 27 avril 2002

PROGRAMME

- 08h00** – Départ des Archives Départementales.
- 09h15** – Visite de Bouillac
- 10h15** – Passage à Lavit, puis visite de Lachapelle
- 11h30** – Visite du château de Grammont
- 12h30** – Repas à l’auberge.
- 14h30** – Départ pour Miradoux, Flamarens et visite de Saint-Antoine
- 17h00** – Retour à Lavit, visite de la salle de la Lomagne
- 17h30** – Départ pour Toulouse, retour vers 19h00.

Menu du Déjeuner

- Soupe
- Assortiment de pâtés maisons
- Roti de porc aux pruneaux et ses légumes
- Plateau de fromages
- Glace et croustade aux pommes
- Vin de la propriété,
- Café

Inscrivez-vous sans tarder

Montant de l'inscription : 30 € ou 25 € si vous ne prenez pas le car

Venez nombreux, avec vos amis, ils seront les bienvenus
même s'ils n'appartiennent pas à notre Association

Bulletin d'inscription à découper et à retourner à
L'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne
11 boulevard Griffoul-Dorval – 31400 Toulouse
avant le **4 mars prochain**

! -----

Sortie de printemps

Nom et prénom

Adresse

.....

Nombre de personnes assistant à la journée

Ci-joint chèque de x € = €

Date et signature

Pour ceux qui utilisent leur véhicule personnel

La sortie des Amis des Archives de la Haute-Garonne n'est pas un rallye, conduisez donc prudemment en respectant les règles du code de la route. Bon voyage